Zeitschrift: Le messager suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse

de France

Herausgeber: Le messager suisse de France

Band: 9 (1963)

Heft: 5

Rubrik: Chronique de l'Exposition nationale suisse de Lausanne

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 27.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CHRONIQUE DE L'EXPOSITION NATIONALE SUISSE DE LAUSANNE

1964
30 avril - 25 octob

LE « REPORTAGE NATIONAL » DE L'EXPO 64

Sous la devise : « La Suisse d'aujourd'hui présente la Suisse de demain », tous les écoliers, toutes les écolières du pays, de 10 à 16 ans, et même plus jeunes, sont invités à se muer en reporters, afin qu'ils disent et écrivent comment, eux qui seront la Suisse de demain, voient la Suisse d'aujourd'hui.

Le « Reportage national » va entrer dans sa phase active, grâce à la compréhension et à l'appui des départements cantonaux de l'instruction publique, du département fédéral de l'Intérieur et de la fondation « Pro Helvetia », et à la collaboration efficace assurée par le corps enseignant primaire et secondaire du pays.

Le corps enseignant, grâce à une ample documentation, exposera aux écoliers le sens de ce « Reportage national », les encouragera à y participer, à former des équipes travaillant à un même sujet, vu, par exemple, sous l'angle de chacun des thèmes. Pour les guider dans leurs travaux, il proposera aux candidats de choisir un des quatre thèmes suivants : histoire, culture et folklore, géographie et économie, sites et communications.

Les cantons suisses alémaniques sont pour la plupart au travail depuis le 1^{er} juin déjà. Vaud et Neuchâtel, ainsi que sept cantons de Suisse allemande, commenceront au retour des vacances d'été, tandis que tous les autres cantons se mettront à la tâche, soit en septembre, soit en octobre. Les écoliers des cantons de la première série déposeront leurs travaux, au plus tard, à la fin du mois d'août, ceux de la seconde série, à fin octobre, et ceux de la troisième, fin novembre.

Les meilleurs travaux, on suppute qu'il y en aura 1.500 à 2.000, sélectionnés par classe, par région, par canton, seront présentés à l'exposition nationale.

Le « Reportage national » sera la page blanche que la jeunesse des écoles va remplir pour dire comment elle voit la Suisse d'aujourd'hui et pour nous affirmer qu'elle a l'enthousiasme et la volonté d'être la Suisse de demain. Il sera l'heureux et juvénile prélude de l'ouverture de l'exposition nationale de 1964.

LES P.T.T. A L'EXPOSITION NATIONALE DE 1964

Au cours de l'assemblée générale de « Pro Telephon », le secrétaire général des P.T.T., M. Albert Morant, a fait un exposé sur « L'aménagement du pavillon des P.T.T. à l'Exposition Nationale de 1964, à Lausanne ».

Le secteur « communications » comprend les divisions suivantes : trafic ferroviaire avec 2.952 mètres carrés de surface, navigation avec 1.244 mètres carrés, aviation avec 1.244 mètres carrés, trafic routier avec 1.800 mètres carrés et information avec 1.440 mètres carrés. L'entrée du secteur se trouvera sur l'artère principale de l'exposition, presque au centre du terrain. Un pont couvert d'une longueur de 60 mètres, avec trottoir sur un côté et tapis roulant sur l'autre, conduira sur une île construite au milieu d'une nappe d'eau. La coordination du trafic sur l'île sera figurée par un monument de valeur durable dont l'exécution a été confiée au sculpteur tessinois Remo Rossi. Cette œuvre sera en fonte

d'aluminium. Des passerelles conduiront les visiteurs de l'île centrale aux halles d'exposition des diverses sections.

Les entreprises des P.T.T. devront mettre à la disposition de l'exposition nationale des installations modernes en quantité suffisante, mais également figurer en tant qu'exposants. Les installations des P.T.T. devront rendre à l'exposition, aux exposants et aux visiteurs tous les services qu'une telle manifestation suppose dans la circulation des marchandises et des informations. Elles seront abritées dans un bâtiment d'exploitation des P.T.T. disposant d'une centrale téléphonique de l'exposition avec 600 raccordements secondaires et 100 raccordements principaux. L'emploi d'appareils télex et de télescripteurs sur le terrain d'exposition doit être facilité par des réductions temporaires de taxes. Un bureau de poste automobile nouvellement mis en exploitation avec quatre guichets et une remorque pour huit stations publiques sera ouvert près de la gare d'exposition de Sevelin.

En tant qu'exposants, les P.T.T. mettent à la disposition de la technique de l'exposition leurs services de transmission de l'image et du son, de mécanisation et d'automatisation.

Une image vivante et continue doit être fournie au visiteur sur une surface d'à peine 1.500 mètres carrés. Comme forme architectonique on a choisi un théâtre en rond, où se déplacera, non pas la scène, mais le parterre. Dans chacun des quatre secteurs identiques, 160 personnes pourront y trouver une place assise. Le visiteur pourra assister à une représentation continue qui durera en tout vingt minutes. Toutes les six minutes commencera une nouvelle présentation.

La capacité totale du théâtre sera de 1.600 personnes à l'heure. L'auteur et metteur en scène M. Gessler, et M. Ulrich Hitzig, régisseur à la télévision suisse, ont été chargés en commun d'élaborer un scénario pour une représentation intéressante, qui doit familiariser le visiteur dans les changements constants d'images, film, truc, miniatures, appareils et machines avec les phénomènes de la technique de l'information.

LA JOURNEE NEUCHATELOISE A L'EXPO-64

Les présidents des Sous-Commissions du Comité cantonal neuchâtelois, créé par le Conseil d'Etat pour organiser la journée neuchâteloise à l'Exposition Nationale de 1964, ont été reçus à Lausanne par les dirigeants de l'Exposition. Ils ont visité les chantiers, qui n'ont subi aucun retard jusqu'ici, et participé à une séance de travail.

La journée neuchâteloise se déroulera le 18 septembre 1964. Un cortège de mille participants aura pour thème : « Hier » (districts de Neuchâtel et du Val-de-Ruz), « Aujourd'hui » (districts de Boudry et du Val-de-Travers), « Demain » (districts de La Chaux-de-Fonds et du Locle). La partie officielle sera suivie de la cantate « Les voix de la forêt », de Marc Eigeldinger et Samuel Ducommun.

LES ASSURANCES SOCIALES A L'EXPO 64

Ainsi que l'annonce l'Office fédéral des assurances sociales, l'Exposition nationale de 1964 à Lausanne présentera, de la manière la plus complète, les œuvres sociales de la Confédération.

L'Expo 64 se compose, on le sait, d'une partie générale et d'une partie spéciale. Celle-ci comprend plusieurs sections, qui elles-mêmes englobent divers groupes. C'est ainsi que le public aura l'occasion de se rendre compe de tout ce qui a trait aux assurances privées et sociales, à celles concernant plus particulièrement les assurances du personnel des entre-prises publiques et des entreprises industrielles ou artisanales. En ce qui concerne plus spécialement le domaine des assurances sociales, l'Expo 64 présentera les œuvres de l'assurance-vieillesse et survivants, de l'assurance-invalidité, de la compensation pour perte de gain, de l'assurance-maladie et accidents, de l'assurance-chômage, de l'assurance militaire et de l'assurance contre le feu.

Ces différents secteurs entendent montrer avant toute autre chose l'esprit de solidarité et d'union qui anime toutes ces institutions d'intérêt national.

BON DE REDUCTION à adresser sans engagement à

PERRIN

53, rue de la Fédération, Paris, XV° - SEG. 84-03

DÉMÉNAGEMENTS - GARDE-MEUBLES

Groupage routier de Mobiliers toute la France

COMPLEXE ANTIRIDES DIADERMINE-S

empêche la formation des rides arrête leur évolution

le pot : 5 F

BONETTI Frères - BELLINZONA-Suisse - MALAKOFF-Seine